

## Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation de la certification Cadre Opérationnel des Bibliothèques et de la Documentation (niveau 6)

Délivrée par l'Enssib – École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

REFERENTIEL	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REF	FERENTIEL D'EVALUATION
D'ACTIVITES		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A. 1 - Conduite de projet pour la structure documentaire (réinformatisation, aménagement des espaces, développement de services, réorganisation des collections)	C. 1.1 – Réaliser les analyses préalables au projet, avec l'équipe de la structure documentaire et éventuellement des experts, en employant une méthodologie adaptée au contexte et au projet (analyse de besoins ou des usages, étude de publics ou étude technique, étude de l'existant, benchmarking), pour évaluer les difficultés, les risques et opportunités du projet, proposer des solutions, et pour définir le déroulement du projet, le rôle des différents acteurs, les étapes et livrables nécessaires.  C. 1.2 – Mettre en œuvre le projet, à l'aide des études et analyses préalables, en impliquant les équipes et les acteurs du projet (publics, tutelles), en gérant les moyens (budgétaires et humains) et le calendrier, et en tenant compte des difficultés et des contraintes rencontrées, pour respecter le cadre alloué et mener le projet à son terme dans le temps imparti.	Etude de cas et entretien avec un jury  Rédaction de plusieurs documents, nécessitant la mise en œuvre d'une démarche de gestion de projet.  - La réponse est destinée à la hiérarchie et propose une ou des solutions au problème.  Réalisation collective, à distance.  - Le journal de bord collectif présente un retour réflexif sur la démarche projet et la vie du groupe.	Le candidat:  - Analyse le problème, sur la base de données objectives, d'études ou d'entretiens, de benchmark et propose un diagnostic (C. 1.1);  - Présente une solution au problème et l'argumente (C. 1.1);  - Adapte la méthodologie de gestion de projet au cas proposé (C. 1.1);  - Présente un calendrier précis de mise en œuvre de la solution, avec livrables et échéances (Gantt) (C. 1.1);  - Quantifie les moyens humains et budgétaires nécessaires (C. 1.1);  - Propose une organisation du travail pour répondre au problème (C. 1.1);  - Organise le travail et les réunions au sein de l'équipe projet (C. 1.2);  - Analyse l'utilisation des moyens humains et budgétaires (C. 1.2);  - Evalue les difficultés rencontrées au cours du
A. 2 -	C. 2.1 - Répartir les différentes activités, au sein	Réalisation collective, à	projet (C 1.2).
Coordination et	de l'équipe dont il est responsable, en fonction	distance.	
management de	des compétences de chacun, des catégories		Le candidat présente une solution adaptée au
l'équipe	statutaires des agents et des missions de la	- Le journal de bord	contexte.
	structure documentaire, en cohérence avec les	individuel présente un	Il prend en compte :

REFERENTIEL	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION		
<b>D'ACTIVITES</b>		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
(bibliothécaires, bénévoles)	objectifs de cette dernière, afin d'optimiser les activités proposées; C. 2.2 – Optimiser la circulation de l'information dans l'équipe, par une communication efficace lors de réunions régulières, des demandes claires ou des entretiens individuels, pour garantir une diffusion complète de l'information auprès des équipes et réguler les relations intra/interéquipes; C. 2.3 - Animer, motiver l'équipe et les individus, en mobilisant différentes méthodes de travail (autonomie ou groupe, présentiel ou distanciel) selon les besoins et les contextes, en communiquant et en fixant des objectifs, pour les accompagner dans les activités quotidiennes et dans les projets; C. 2.4 – Accompagner le développement des compétences de l'équipe, en mettant en place un plan de formation ou des recrutements adaptés aux nouveaux besoins, pour faire évoluer les compétences de l'équipe et l'offre de la structure documentaire; C. 2.5 - Aménager le cadre et le poste de travail des équipes, en prenant en compte les besoins des individus, les objectifs de la structure et en utilisant les dispositifs existants, pour favoriser l'inclusion, en particulier en cas d'handicap des agents.	retour réflexif sur les actions et interventions du candidat, dans le champ relationnel et la gestion du groupe. Réalisation individuelle, à distance.  Le candidat présente les aspects méthodologiques de la gestion du projet réalisé et une description argumentée de la solution retenue pour le commanditaire lors d'une soutenance de groupe (quatre à cinq personnes), de vingt minutes de présentation orale par le groupe, dans laquelle chaque candidat doit s'exprimer, suivie de quinze minutes de questions par un jury de deux personnes.	<ul> <li>La répartition des rôles au sein de l'équipe (C. 2.1);</li> <li>Les modalités de communication auprès des agents (C. 2.2);</li> <li>L'organisation du travail au sein de la structure suite au déploiement de la solution (C. 2.3);</li> <li>La gestion du personnel de la structure (recrutements, formations, accompagnement au changement) (C. 2.4);</li> <li>La gestion des espaces, des matériels, en prenant en compte leur accessibilité (C. 2.5).</li> <li>A l'oral, le candidat : <ul> <li>S'exprime de manière fluide, pertinente;</li> <li>Argumente ses propos de manière convaincante;</li> <li>Respecte les temps de parole au sein du group et se positionne clairement (C 2.2).</li> </ul> </li> </ul>	

REFERENTIEL	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION		
D'ACTIVITES		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
A. 3 - Pilotage	C. 3.1 - Préparer et gérer le budget de la	Evaluation commune avec	Le candidat :	
A. 3 - Pilotage administratif de la structure ou du service (budget, évaluations, espaces)	C. 3.1 - Préparer et gérer le budget de la structure ou du service, avec l'appui des services financiers et dans le respect de la réglementation, pour garantir l'efficience des dépenses ; C. 3.2 - Elaborer et mettre en place les outils de suivi et d'évaluation des activités de la structure, par la définition d'indicateurs (concernant les usages des services, les collections, la fréquentation, les dépenses documentaires) et de procédures de recueil, pour en assurer un pilotage efficace, répondre aux enquêtes annuelles des tutelles et alimenter les rapports d'activité ; C. 3.3 - Vérifier la conformité des dispositifs mis en place (espaces, banque d'accueil, sites web) en se référant aux réglementations et aux instances concernées, pour garantir le respect du droit et de la réglementation au sein de la structure et la sécurité des usagers ; C. 3.4 - Informer sa hiérarchie des activités et de l'avancement des projets de la structure documentaire, par des rapports réguliers, des réunions, pour rendre compte à la hiérarchie, faire valider les points nécessitant une décision de la hiérarchie et faire évoluer la structure.	Evaluation commune avec A. 10 - Organisation de l'action culturelle  Mise en situation simulée  Réalisation d'une note administrative (forme textuelle) destinée à la hiérarchie, pour la mise en place d'un événement culturel.  Le candidat doit présenter : - Le budget à envisager ; - Les outils d'évaluation de l'évènement ; - Les points de vigilance et d'attention réglementaires et/ ou politiques spécifiques.  Document textuel de quatre à dix pages. Réalisation collective, à distance.	Le candidat:  - Présente une estimation budgétaire, en tenan compte des droits d'auteurs et/ ou de reproduction (C. 3.1);  - Propose des indicateurs adaptés au contexte e au projet, et leur mise en œuvre (C. 3.2);  - Prend en compte les questions de sécurité des espaces publics et d'accessibilité (C. 3.3);  - Respecte le formalisme d'une note administrative (destinataires via le circuit hiérarchique, mention du rédacteur, objet de note, date et lieu, présentation synthétique et facilement lisible) (C. 3.4).	

Piloter la politique documentaire et la gestion des collections			
REFERENTIEL	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REF	ERENTIEL D'EVALUATION
D'ACTIVITES		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A. 4 - Mise en	C. 4.1 - Définir et valider la politique	Etude de cas	Le candidat propose un projet documentaire qui
œuvre d'une	documentaire de la structure, pour procéder à des		prend en compte le contexte politique et les
politique	acquisitions documentaires en tenant compte du	Proposition, écrite, pour la	objectifs de la tutelle, ainsi que le public auquel est
documentaire	contexte dans lequel l'établissement est positionné	mise en place d'une collection	destiné l'offre documentaire, dans sa diversité, ses
	(collectivités territoriales, établissements	documentaire et son suivi.	besoins et ses usages (C 4.1);
	d'enseignement supérieur, entreprises), en	A partir de la description d'un	
	concertation avec la hiérarchie et les équipes ;	contexte proposé, le candidat	Le candidat présente des outils de politique
	C. 4.2 - Réaliser des outils de mise en place et de	doit présenter :	documentaire (charte, fiche domaine,) exploitables
	suivi de la politique documentaire, pour poser un	- Les éléments-cadres de la	et adaptés à la structure et aux moyens budgétaires
	cadre clair et partagé par les équipes, en réalisant	mise en place d'une	et humains. Il identifie clairement les différents
	des documents auquel se référer, rédigés en	collection documentaire ;	interlocuteurs et leurs rôles dans le projet de
	équipe et validés par l'autorité de tutelle ou par les	- La méthodologie de	constitution et d'organisation de la collection. Il
	équipes de la structure documentaire ;	constitution de la	propose une méthodologie cohérente et pertinente
	C. 4.3 - Appliquer et faire appliquer la politique	collection ;	de développement du fonds, et un calendrier de
	documentaire, pour enrichir et faire vivre les	- Des critères de sélection	travail réaliste (C 4.2) ;
	collections de la structure documentaire, par	des acquisitions ;	
	l'organisation d'acquisitions, onéreuses ou non, de	- Une répartition	Le candidat propose des éléments portant sur la
	documentation papier et/ou numérique, courante	budgétaire ;	globalité de la politique documentaire dans la mise
	ou rétrospective, et par des actions de désherbage	- Des indicateurs de suivi ;	en œuvre proposée, depuis les critères de sélection
	(sortie des collections);	- Un calendrier de travail.	pour les acquisitions aux critères de désherbage ou
	C. 4.4 – Déterminer, mettre en place et faire		de conservation (C 4.3) ;
	évoluer le plan de classement des collections, en	Document textuel de dix	
	l'adaptant à l'espace et aux publics, afin de	pages environ.	Le candidat présente le plan de classement des
	favoriser le repérage des collections et leur usage ;	Réalisation collective, à	collections et/ou propose des évolutions, leurs
	C. 4.5 - Déterminer et suivre les indicateurs de la	distance.	justifications et leurs conséquences (C 4.4);
	politique documentaire, pour évaluer les		
	évolutions des collections, définir leurs usages,		Les outils et les indicateurs de suivi de la collection
	dans le cadre de la politique documentaire de		proposés par le candidat sont adaptés au contexte,
	l'établissement et des réseaux documentaires		pertinents pour évaluer la politique documentaire
	auquel il appartient, à l'aide des outils		du fonds, et réalistes dans la mise en œuvre
	spécifiques de <i>reporting</i> , informatiques ou non.		proposée (C 4.4).

Piloter la politique documentaire et la gestion des collections				
REFERENTIEL	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REF	FERENTIEL D'EVALUATION	
D'ACTIVITES		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
A. 5 - Pilotage	C. 5.1 – Définir et organiser l'acquisition des	Mise en situation simulée	Le candidat :	
de collections numériques (livres électroniques, revues, bases de données)	ressources numériques, auprès des éditeurs et fournisseurs, directement ou par l'intermédiaire de consortium, pour offrir des collections accessibles à distance au public, dans le respect de la réglementation et des budgets;  C. 5.2 - Garantir l'accessibilité et la disponibilité des collections numériques, par un suivi des abonnements et des prestataires, pour permettre un usage le plus aisé possible pour le public;  C. 5.3 - Mettre en place des systèmes d'accès aux ressources numériques, au sein du portail numérique de la structure documentaire et à l'intérieur des espaces physiques, afin de rendre visible les ressources numériques pour le public et de favoriser leur usage.	Rédaction d'un dossier d'aide à la décision destiné à la hiérarchie, pour la mise en place d'une offre structurée de documents numériques, selon un contexte donné.  Le candidat doit présenter :  - Une évaluation de l'offre éditoriale numérique dans le domaine concerné ;  - Des préconisations pour la sélection des ressources numériques, leur signalement aux publics et leur médiation.  Document textuel de quinze pages environ.	<ul> <li>Analyse l'offre de ressources numériques existant dans le domaine, et présente des éléments budgétaires clairs, précis et actualisés, ainsi que des comparatifs des offres (disciplines, coûts) (C 5.1);</li> <li>Analyse les contraintes techniques nécessaires à l'accès aux ressources électroniques dans le cadre de sa structure (authentification, proxy, nombre d'accès simultanés) (C 5.2);</li> <li>Présente des préconisations claires et précises de valorisation de l'offre numérique dans l'établissement et dans ses espaces numériques (portail documentaire, site web) (C 5.3).</li> </ul>	
		Réalisation individuelle, à distance.		
A. 6 –	C. 6.1 - Définir le langage documentaire	Mise en situation simulée	Le candidat :	
Coordination	(descripteurs, classifications) adapté aux		- Précise le langage documentaire utilisé et	
du traitement	collections et <b>déterminer sa mise en œuvre</b> dans	Rédaction d'une note	présente les évolutions nécessaires liées à la	
et du	le catalogue, pour décrire le contenu intellectuel	technique, destinée à la	question traitée (C 6.1);	
signalement	des documents et faciliter la recherche de	hiérarchie, sur un sujet	- Présente des solutions techniques d'évolution	
des	documents pertinents par les usagers ;	concernant le traitement	des catalogues (transition bibliographique, RFID),	
collections		documentaire ou	et leurs conséquences pour la structure, en	

REFERENTIEL	litique documentaire et la gestion des coll REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION		
D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE CONFETENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
	C. 6.2 – Faire évoluer l'identification et le signalement des collections (papier ou numérique) par la mise à disposition d'un catalogue, en respectant les normes de catalogage et en tenant compte de leurs évolutions techniques, afin de permettre aux usagers d'identifier et de localiser les ressources dans la structure documentaire ou dans des catalogues collectifs géographiques ou thématiques.	l'informatique documentaire, dans le cadre imposé d'une réorganisation de la structure documentaire.  Le candidat doit présenter :  - Une synthèse sur l'enjeu du sujet pour la structure ;  - Un rappel du contexte ;  - Des éléments techniques explicitant synthétiquement les orientations actuelles, les choix possibles ;  - Des références bibliographiques pour compléter le document.	répondant aux questions « Comment faire ? » et/ou « Que choisir ? » (C 6.2);  - Prend en compte la notion d'accessibilité (espaces physiques et signalétique, espaces numériques et normes RGAA) dans sa proposition (C 6.2).  Le candidat présente des solutions adaptées au contexte. Il donne la description d'un sujet technique qui représente un enjeu organisationnel, sous une forme synthétique et compréhensible pou une personne qui n'est pas du métier.	
		Document textuel de deux pages exactement. Réalisation individuelle, à		

Organiser et m	ettre en œuvre des services aux publics		
REFERENTIEL	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REF	ERENTIEL D'EVALUATION
<b>D'ACTIVITES</b>		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A. 7 - Elaboration d'une offre de services	C. 7.1 – Mener une étude auprès du public, par les méthodes appropriées (enquêtes, entretiens, analyse de besoins auprès des publics, techniques de design thinking), pour proposer l'offre de services la plus adaptée aux besoins du public; C. 7.2 – Réaliser un diagnostic des services offerts par la structure documentaire, par les méthodes appropriées (analyse de l'existant interne, benchmark), pour les améliorer et les faire évoluer; C. 7.3 – Structurer une offre de services adaptée au public de la structure, par l'analyse du territoire, des besoins du public et des moyens de la bibliothèque, pour faire évoluer l'offre de services, positionner la structure comme acteur culturel/scientifique et répondre aux besoins des publics.	Mise en situation réelle  Réalisation du diagnostic des services d'une structure documentaire existante.  A partir de la visite d'un établissement, le candidat doit présenter :  - Une description des services proposés par l'établissement ;  - Des appréciations critiques de l'offre de services proposée ;  - Des préconisations pour l'amélioration de l'offre de services.  Document textuel de dix pages environ.  Réalisation individuelle, à distance	Le candidat:  Présente une analyse du public (C 7.1);  Décrit le contexte de la structure documentaire: positionnement géographique, type de structure et rattachement administratif, organisation des espaces, public réel et potentiel (C 7.2);  Présente sa grille d'analyse des services proposés (C 7.2);  Détaille les services proposés, sur place et à distance et indique les points forts et points faibles (C 7.2);  Présente des propositions d'améliorations de l'organisation, des outils d'évaluation des services (C 7.3).  Les éléments suivants doivent apparaître dans le diagnostic:  Organisation de l'espace, flux de circulation des usagers;  Services de prêts-retours, de consultation;  Politique d'accès;  Signalétique fine et signalétique générale;  Accessibilité aux espaces physique, prise en compte des différents handicaps;  Accessibilité des services numériques.
A. 8 - Renseignement documentaire	C. 8.1 – Renseigner tous les publics de la structure, en présentiel ou en ligne, en utilisant les sources d'information, les catalogues et réservoirs numériques de documents adaptés aux	Mise en situation simulée  Dans le cadre d'un service numérique de réponses à	Le candidat :  - Utilise une méthodologie adaptée et pertinente au regard de la question posée (C. 8.1);

	nettre en œuvre des services aux publics	DEF.	EDENITIES DESVALUATION
REFERENTIEL	REFERENTIEL DE COMPETENCES		ERENTIEL D'EVALUATION
D'ACTIVITES		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
auprès des usagers	besoins, pour apporter des réponses personnalisées et de qualité aux questions posées par les usagers ; C. 8.2 – Transmettre l'information documentaire aux usagers dans un format normalisé, dans le respect des règles du droit, et sous un format facile à utiliser par l'usager, pour répondre aux besoins et aux demandes des usagers.	distance, rédaction de plusieurs réponses.  Le candidat doit rédiger :  Des réponses aux usagers ;  Une note méthodologique présentant la méthode de recherche ;  Un retour réflexif.  Document textuel de cinq pages maximum.  Réalisation collective, à distance	<ul> <li>Interroge des sources d'information adaptées quant au sujet et à la qualité de l'information (catalogues, bases de données, sites de référence) (C. 8.1);</li> <li>Rédige une réponse de manière claire et structurée, en apportant des éléments précis de réponse ou d'orientation (C. 8.2).</li> </ul>
A. 9 - Valorisation et médiation documentaire	C. 9.1 - Réaliser et coordonner des productions documentaires - papier ou numérique (bibliographies, dossiers documentaires, bulletin des nouveautés) - en utilisant les ressources de la structure documentaire, dans le respect du droit, pour offrir aux usagers des ressources enrichies et de qualité et faire découvrir les collections; C. 9.2 – Mettre en place des dispositifs de valorisation documentaire (expositions d'ouvrages, animations autour des collections, bibliographies) en lien avec l'actualité de la structure, en utilisant les collections documentaires, pour faire découvrir et mettre en valeur la richesse du fonds documentaire, et faciliter sa découverte et son utilisation.	Mise en situation réelle Entretien avec le jury  Réalisation d'un dossier documentaire numérique. Le candidat doit réaliser, individuellement, un site web via un Content management system. Il y synthétise l'information sélectionnée sur un thème précis, à destination d'un public ciblé.  Document numérique sous forme de site web.	Le candidat: - Synthétise l'information récoltée et sélectionnée (C. 9.1); - Structure l'information et organise la navigation à l'intérieur d'un site web, avec une ergonomie de qualité (C. 9.1); - Prend en compte l'accessibilité numérique dans la conception du site (C. 9.1); - Respecte les notions de droit d'auteur (C. 9.1); - Propose une gestion de la vie du dossier documentaire numérique sur la durée (C. 9.1); - Signale des ressources documentaires de la structure dans le dossier documentaire numérique (C. 9.2); - Accompagne le dossier documentaire numérique par des actions de communication

REFERENTIEL	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REF	ERENTIEL D'EVALUATION
<b>D'ACTIVITES</b>		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Réalisation individuelle, à	(lettres d'information, réseaux sociaux) et/ou
		distance	des animations (présentation de ressources, conférences, expositions) (C. 9.2).
		Le candidat présente ses choix	
		de réalisation du site web lors	
		d'une <b>soutenance orale</b>	
		individuelle de vingt minutes,	
		suivie de vingt-cinq minutes	
		de questions par un jury de	
		deux personnes.	
A. 10 -	C. 10.1 – Définir une programmation culturelle,	Evaluation commune avec	Le candidat :
Organisation de	au sein de l'offre culturelle de sa structure et du	A. 3 - Pilotage administratif de	- Détermine le propos de la manifestation et sa
l'action culturelle	territoire, pour enrichir la relation et l'offre au	la structure ou du service	nature (exposition, conférence,
	public;		ateliers,) (C. 10.1);
	C. 10.2 – Mettre en place et formaliser des	Mise en situation simulée	- Identifie les ressources utilisables pour la
	partenariats avec d'autres acteurs culturels, pour	Réalisation d'une note	proposition: équipe, partenaires, espaces,
	inscrire la programmation de la structure dans	administrative (forme	budgets (C. 10.2);
	une échelle plus large ;	textuelle) destinée à la	- Contractualise avec les intervenants si
	C. 10.3 – Piloter et mettre en œuvre la	hiérarchie, pour la mise en	nécessaires (C. 10.2);
	programmation culturelle, en prenant en compte	place d'un événement	- Répartit les rôles au sein des équipes (C. 10.3)
	les aspects techniques, administratifs,	culturel.	- Présente les moyens à mobiliser (charge de
	budgétaires et humains ;		travail, éventuellement modification des
	C. 10.4 – Établir un plan de communication, dans	Le candidat doit présenter :	horaires d'ouverture) (C. 10.3);
	le cadre de la charte de communication de la	- Les grandes lignes d'un	- Organise l'évènement, et son évaluation
	structure, pour attirer le public ciblé et valoriser	événement d'action	(C 10.3);
	l'événement ou la structure documentaire.	culturelle avec son	- Présente le plan de communication, son
		argumentaire ;	phasage, les canaux de diffusion (C. 10.4).
		- Le projet et la	
		méthodologie d'organisation à retenir ;	
		u diganisation a retenii ;	

Organiser et mettre en œuvre des services aux publics			
REFERENTIEL	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
D'ACTIVITES		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<ul> <li>L'articulation avec des programmations d'autres collectivités;</li> <li>Le plan de communication spécifique.</li> </ul>	
		Réalisation collective, à distance.	